

Français en Suisse –
apprendre, enseigner, évaluer
Italiano in Svizzera –
imparare, insegnare, valutare
Deutsch in der Schweiz –
lernen, lehren, beurteilen



label fide

Evaluation

Standards D et O

1^{er} janvier 2026

Secrétariat fide
Haslerstrasse 21
3008 Berne
031 351 12 12
label@fide-info.ch
www.fide-info.ch

Contenu

1. Introduction	3
2. Didactique : standards D	4
Standard D1 : co-construction	4
Standard D2 : approche par scénario	5
Standard D3 : apprentissage durable	7
Standard D4 : évaluation	9
Standard D5 : utilisation de la langue	11
Standard D6 : interculturalité/ transculturalité	13
3. Organisation : standards O	16
Standards O1 : analyse des besoins	16
Standards O2 : développement de l'offre	17
Standards O3 : information avant le placement dans le cours	19
Standards O4 : qualification des collaboratrices et collaborateurs	20
Standards O5 : environnement de travail	22
Standards O6 : infrastructure et environnement d'apprentissage	23
Standards O7 Amélioration et communication de la qualité de l'offre	24

1. Introduction

Ce document présente les aspects pris en compte par l'experte ou l'expert du label fide pour évaluer la conformité aux standards.

L'évaluation repose sur les observations faites pendant la visite de cours, les explications et la documentation se trouvant dans la demande d'obtention du label fide, ainsi que sur les entretiens et les documents consultés à l'occasion de l'audit. Comme la visite de cours a une durée limitée, elle sera probablement insuffisante pour observer chacun des standards et sous-standards. Il est donc important de documenter la pratique de façon bien claire et exhaustive.

Ce document ne représente pas tous les aspects possibles qui peuvent servir de base d'évaluation. Autrement dit, il se peut que des retours soient donnés sur d'autres aspects déterminants pour l'évaluation globale.

Cette présentation comporte :

- le standard et sa spécification ;
- la formulation des aspects fondamentaux à respecter pour que l'on puisse estimer que le standard est « satisfait » :
« Le standard est satisfait dans les grandes lignes si ... » ;
- la formulation de ce qui est nécessaire pour que le standard soit bien mis en œuvre (pour trouver d'autres suggestions relatives à une « bonne » mise en œuvre des standards D, prière de consulter les guides respectifs sur la pratique de l'enseignement et le Guide pour l'obtention du label fide) :
« Le standard est satisfait si ... » ;
- la formulation de la mise en œuvre optimale du standard :
« Le standard est satisfait de façon optimale si ... » ; et
- les critères qui indiquent que le standard n'est pas satisfait :
« Le standard n'est pas satisfait si ... ».

L'obtention du label fide presuppose que chaque standard est satisfait, du moins dans les grandes lignes.

2. Didactique : standards D

Standard D1 : co-construction

Sous-standard	Spécification
D1a Les apprenantes et apprenants participent à la détermination des contenus et des objectifs d'apprentissage concrets.	<p>Les formatrices et formateurs encouragent les apprenantes et apprenants à exprimer leurs propres expériences et intérêts en rapport avec l'apprentissage et l'utilisation de la langue cible dans la vie quotidienne et à se fixer des objectifs d'apprentissage concrets à cet égard.</p> <p>Si des priorités thématiques sont établies par le concept de l'offre comme la recherche d'un emploi ou les champs d'activité professionnels, la co-construction est prise en compte dans le cadre de celles-ci. Cela vaut également pour le cas où le cours de langue est basé sur du matériel didactique (p. ex. manuel).</p>
D1b Les apprenantes et apprenants sont impliqués dans la conception du processus d'apprentissage.	Les formatrices et formateurs encouragent les apprenantes et apprenants à contribuer en apportant leurs expériences, leurs intérêts et leurs objectifs d'apprentissage dans la conception méthodologique et didactique du processus d'enseignement et d'apprentissage.

Le standard est satisfait dans les grandes lignes si

- la possibilité est offerte aux apprenantes et apprenants, dans le cadre d'une sélection prédéfinie en fonction des besoins, de donner la priorité à des objectifs d'apprentissage et/ou à des contenus et/ou à des méthodes ;
- le plan du cours est adapté à des besoins situationnels des apprenantes et apprenants ou à des circonstances actuelles.

Le standard est satisfait si

- plusieurs possibilités sont offertes aux apprenantes et apprenants d'agir sur ce qui se passe dans le cours, p. ex. sur le plan thématique, du contenu, méthodologique, etc. ;
- la planification des cours reste flexible dans la mesure où elle est adaptée systématiquement aux situations et aux besoins des apprenantes et apprenants.

Le standard est satisfait de façon optimale si

- une liberté de choix maximale à tous les niveaux (champ d'action, scénario, objectifs d'apprentissage, étapes, tâches communicatives, méthodologie) est garantie ;
- les apprenantes et apprenants peuvent, en fonction de leurs envies et des besoins, apporter leur propre matériel et soumettre des propositions pour la mise en œuvre des cours.

Le standard n'est pas satisfait si

- les apprenantes et apprenants n'ont pas la possibilité de choisir des contenus ou des objectifs d'apprentissage ;
- il existe un plan de cours bien arrêté, dont il n'est pas possible de s'écartez ;
- la formatrice ou le formateur donne constamment des directives concernant la mise en œuvre du cours.

Standard D2 : approche par scénario

Sous-standard	Spécification
D2 Les tâches communicatives réalisées pendant le cours s'inscrivent dans le contexte actionnel de la société, dans le cadre d'une succession d'étapes.	<p>Pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation du processus d'enseignement et d'apprentissage, les formatrices et formateurs s'appuient sur des scénarios en tant que succession d'étapes. Ils les élaborent et les visualisent avec les apprenantes et apprenants.</p> <p>Dans le cadre de ces étapes, des compétences stratégiques et des compétences dans les domaines des TIC et des mathématiques courantes peuvent être requises/tenir lieu de pré-requis ou être encouragées, en plus des compétences linguistiques.</p>

Le standard est satisfait dans les grandes lignes si

- les cours et le/les objectif(s) d'apprentissage se réfèrent au moins ponctuellement à un scénario visualisé (au moins dans le sens d'un déroulement d'action prédéfini) ;
- les formatrices et formateurs invitent au minimum les apprenantes et apprenants à exprimer ce qu'ils pensent du scénario prédéfini ou à poser des questions sur celui-ci ;
- des compétences non linguistiques ou stratégiques déterminantes pour le scénario ou une étape de celui-ci sont au moins mentionnées sporadiquement.

Le standard est satisfait si

- les apprenantes et apprenants identifient en général l'étape sur laquelle ils sont en train de travailler et où elle se situe dans le scénario global ;
- le déroulement de l'action est discuté avec les apprenantes et apprenants et adapté, si nécessaire, à la situation ;
- des compétences non linguistiques ou stratégiques pertinentes pour le scénario ou une étape de celui-ci sont développées et exercées en fonction des envies des apprenantes et apprenants et des besoins.

Le standard est satisfait de façon optimale si

- les apprenantes et apprenants sont amenés à créer la visualisation du scénario et le déroulement possible de l'action : de réfléchir aux étapes qui pourraient faire partie du scénario et de les consigner ;
- la visualisation du scénario développée conjointement peut être consultée et éventuellement adaptée par les apprenantes et apprenants pendant tout le travail sur le scénario ;
- les apprenantes et apprenants établissent eux-mêmes un lien entre le scénario et les différentes étapes ou tâches communicatives ;
- les formatrices et formateurs acceptent qu'il puisse y avoir différents déroulements d'action au sein d'un groupe ;
- L'élaboration des étapes du scénario comprend le développement (commun) de compétences stratégiques et/ou non linguistiques utiles/ nécessaires (TIC, mathématiques courantes).

Le standard n'est pas satisfait si

- les tâches communicatives/exercices ne sont pas intégrés dans un contexte actionnel et n'ont aucun rapport avec une situation de la vie de tous les jours ;
- il n'y a pas de visualisation du scénario ou d'un déroulement d'action par rapport à un objectif actionnel ou si les apprenantes et apprenants ne parviennent pas à s'orienter dans un scénario ;
- la thématique des compétences stratégiques et/ou non linguistiques n'est pas évoquée lors de la réalisation des étapes.

Standard D3 : apprentissage durable

Sous-standard	Spécification
D3a Les matériaux didactiques et les résultats d'apprentissage sont rassemblés de manière à permettre un apprentissage durable et individualisé.	<p>Les formatrices et formateurs guident les apprenantes et apprenants pour rassembler leur matériel et leurs résultats dans une documentation d'apprentissage individuelle, qui est aussi utile pour le transfert dans la vie de tous les jours. Ils leur accordent suffisamment de temps dans le cours pour pouvoir le faire.</p> <p>Les formatrices et formateurs soutiennent et encouragent les apprenantes et apprenants à consulter leur documentation d'apprentissage pour réfléchir sur leur parcours d'apprentissage individuel et estimer les progrès réalisés.</p> <p>Les formatrices et formateurs aident les apprenantes et apprenants à retrouver des informations importantes pour eux dans leur documentation d'apprentissage.</p>
D3b Diverses techniques et stratégies d'apprentissage sont thématisées et utilisées pendant le cours.	Les formatrices et formateurs initient progressivement les apprenantes et apprenants à différentes techniques d'apprentissage (analogiques ou numériques). Ils les aident à développer individuellement leurs stratégies d'apprentissages personnelles les plus efficaces et à les utiliser de manière autonome à long terme, y compris en dehors du cours.

Le standard est satisfait dans les grandes lignes si

- les apprenantes et apprenants ont une documentation d'apprentissage ;
- la formatrice ou le formateur indique aux apprenantes et apprenants qu'ils peuvent utiliser la documentation d'apprentissage pour réfléchir au processus d'apprentissage ;
- la thématique « apprendre à apprendre » (stratégies et techniques d'apprentissage) est évoquée sporadiquement ;
- la formatrice ou le formateur mentionne sporadiquement qu'une tâche ou un devoir pourrait être réalisé de telle ou telle manière ;
- plusieurs processus d'apprentissage possibles sont mentionnés en passant.

Le standard est satisfait si

- les apprenantes et apprenants ont une documentation d'apprentissage adaptée dont ils se servent ;
- les apprenantes et apprenants utilisent également la documentation d'apprentissage pour réfléchir sur le processus d'apprentissage ;
- la thématique « apprendre à apprendre » (stratégies et techniques d'apprentissage) est évoquée et entraînée.

- la formatrice ou le formateur fait comparer différents moyens, techniques et stratégies d'apprentissage et invite les apprenantes et les apprenants à prendre position, à faire des choix et/ou à échanger leurs expériences en la matière.

Le standard est satisfait de façon optimale si

- les apprenantes et apprenants choisissent une documentation d'apprentissage qui leur convient et l'utilisent régulièrement, pendant le cours et en dehors de celui-ci ;
- les apprenantes et apprenants utilisent régulièrement la documentation d'apprentissage pour mener une réflexion sur le processus d'apprentissage ;
- il ressort que les apprenantes et apprenants appliquent différentes techniques et stratégies d'apprentissage ;
- des devoirs sont donnés ou des tâches proposées qui requièrent des stratégies et techniques d'apprentissage, sur lesquelles les apprenantes et apprenants sont invités à réfléchir.
- en fonction de la situation, la formatrice ou le formateur invite les apprenantes et apprenants à mener une discussion relative aux différents processus d'apprentissage.

Le standard n'est pas satisfait si

- on ne peut pas déterminer si une documentation d'apprentissage existe et sous quelle forme ;
- on ne peut pas déterminer quel genre d'outil est utilisé pour mener une réflexion sur le processus d'apprentissage ;
- la thématique « apprendre à apprendre » (stratégies et techniques d'apprentissage) n'est pas évoquée ;
- la question de la méthode utilisée pour accomplir les tâches et faire les devoirs n'est pas évoquée ;
- la différence entre les processus d'apprentissage possibles ou réels n'est pas thématisée dans l'enseignement.

Standard D4 : évaluation

Sous-standard	Spécification
D4a Les apprenantes et apprenants s'expriment sur l'importance que revêtent pour eux les tâches communicatives et les activités langagières.	Les formatrices et formateurs permettent aux apprenantes et apprenants – et les aident pour cela – de s'exprimer sur l'utilisation et l'utilité dans leur vie quotidienne des moyens langagiers de communication acquis.
D4b Les apprenantes et apprenants réfléchissent à la réussite de leur apprentissage en s'aidant des retours de leurs formatrices et formateurs et ils s'expriment au sujet de la mesure dans laquelle ils ont pu assimiler les moyens langagiers de communication et les utiliser activement.	Les formatrices et formateurs donnent l'occasion aux apprenantes et apprenants de s'exprimer sur la réussite de leur apprentissage (auto-évaluation) ou de recueillir le feedback à ce sujet de leur formatrice ou formateur (évaluation par des tiers) ou de personnes qui suivent aussi la formation (évaluation par des pairs). Dans cette optique, les formatrices et formateurs organisent systématiquement des sessions d'évaluation formatives, qu'ils intègrent dans les étapes des scénarios réalisés. Les formatrices et formateurs utilisent les résultats des évaluations pour la planification de la suite du processus d'apprentissage et d'enseignement avec les apprenantes et apprenants

Le standard est satisfait dans les grandes lignes si

- les apprenantes et apprenants sont interrogés de temps à autre au sujet de l'utilité dans leur vie quotidienne des moyens langagiers de communication acquis ;
- la formatrice ou le formateur demande aux apprenantes et apprenants, au moins de façon générale, comment ils ont trouvé le cours ;
- des moments d'auto-évaluation ou d'évaluation par des tiers de la réussite de l'apprentissage ou des sessions d'évaluation sont aménagés de temps à autre ;
- il y a un lien compréhensible entre les sessions d'évaluation et le scénario ;
- les résultats des évaluations sont au moins consignés occasionnellement.

Le standard est satisfait si

- la formatrice ou le formateur invite les apprenantes et apprenants à utiliser dans la vie de tous les jours les moyens langagiers de communication acquis et à réfléchir à leur mise en application ;
- la formatrice ou le formateur invite les apprenantes et apprenants à donner leur avis (arguments à l'appui) sur le cours et sur la pertinence de ce qu'ils ont appris ;
- l'auto-évaluation et l'évaluation par des tiers, ainsi que les sessions d'évaluation, ont lieu régulièrement et leurs résultats ont une influence sur la suite de l'apprentissage ;

- la formatrice ou le formateur communique les résultats de l'évaluation en toute transparence et les commente ;
- la formatrice ou le formateur explique clairement les (différentes) conséquences (possibles) de l'évaluation sur la suite de l'apprentissage.

Le standard est satisfait de façon optimale si

- les évaluations sont intégrées en permanence dans le déroulement du cours, si elles ont parfois lieu spontanément et bénéficient d'un espace de temps suffisant ;
- la formatrice ou le formateur encourage les apprenantes et apprenants à s'exprimer sur l'utilisation possible et réelle des moyens langagiers de communication acquis. Ainsi, leurs propos servent à amorcer le transfert (où et quand est-il possible d'utiliser les apprentissages après le cours ?) de même qu'à mener une réflexion ou à déclencher une évaluation (où, comment et quand les apprentissages m'ont-ils été utiles dans la vie de tous les jours ?) ;
- une auto-évaluation et une évaluation par des tiers de la réussite de l'apprentissage se font en continu pour chaque apprenante et apprenant, et leurs résultats ont des conséquences sur la mise en œuvre du cours ;
- les évaluations servent de base pour échanger ou discuter ;
- la formatrice ou le formateur définit ensemble avec les apprenantes et apprenants quelle influence a ou doit avoir le résultat de l'évaluation sur la suite de l'apprentissage.

Le standard n'est pas satisfait si

- il n'y a ni évaluation, ni réflexion, ou si les planifications de cours et leurs mises en œuvre ne prévoient pas ou pas suffisamment de temps pour procéder à des évaluations ou mener des réflexions ;
- la question de la pertinence des apprentissages dans la vie quotidienne des apprenantes et apprenants n'est pas évoquée ;
- il n'y a ni auto-évaluation, ni évaluation par des tiers, de la réussite de l'apprentissage et/ou on ne peut pas déterminer si et sous quelle forme ont lieu les sessions d'évaluation ;
- les résultats d'éventuelles évaluations ne sont pas thématiqués ;
- on ne peut pas déterminer l'influence des résultats d'éventuelles évaluations sur la mise en œuvre de l'apprentissage.

Standard D5 : utilisation de la langue

Sous-standard	Spécification
D5a Pendant le cours, les apprenantes et apprenants utilisent les moyens langagiers acquis de manière pratique dans des situations de communication, directement axées sur leur vie quotidienne. La compétence communicative actionnelle est au cœur de l'enseignement.	Les formatrices et formateurs aménagent un large espace de temps pour que les apprenantes et apprenants puissent être actifs dans l'utilisation de la langue cible dans le cours. Ils leur permettent (et les y aident) d'utiliser activement la langue cible dans le cours aussi bien sur le plan de la réception (écouter, lire) que de la production et de l'interaction (parler, écrire), dans des tâches de communication qui sont intégrées dans des scénarios liés à leur vie quotidienne. Les formatrices et formateurs adoptent un enseignement différencié. Pour ce faire, ils tiennent compte des conditions individuelles et des objectifs d'apprentissage diversifiés des apprenantes et apprenants.
D5b Davantage d'importance est accordée à l'apprentissage du lexique plutôt qu'aux explications de grammaire ; ces dernières facilitent l'utilisation directe des moyens langagiers communicatifs appris pour les apprenantes et apprenants.	Dans le cadre des étapes et des tâches communicatives traitées d'un scénario, les formatrices et formateurs mettent l'accent sur l'apprentissage du lexique. Ils accordent de l'importance à l'acquisition, à l'appropriation et à la réactivation des moyens langagiers comme les éléments d'un dialogue, des blocs de texte, des unités composées de plusieurs mots (« chunks ») ou des mots isolés. Les formatrices et formateurs donnent des explications de grammaire de manière ciblée sur des formes linguistiques nécessaires et utiles pour la maîtrise des étapes et des tâches communicatives d'un scénario.
D5c Les apprenantes et apprenants utilisent des stratégies utiles pour la maîtrise de situations communicatives.	Les formatrices et formateurs aident les apprenantes et apprenants à développer et à appliquer consciemment des stratégies diversifiées (stratégies de planification, de compensation verbale et non verbale, d'interaction) pour une meilleure maîtrise des tâches communicatives.

Le standard est satisfait dans les grandes lignes si

- la formatrice ou le formateur prévoit du temps pour que les apprenantes et apprenants puissent entraîner leurs diverses compétences langagières communicatives, le lien avec le scénario ou la réalité quotidienne étant au moins partiellement présent ;
- l'enseignement différencié est proposé de façon au moins abstraite et générale : « Vous pouvez choisir combien d'exercices vous faites. » « Vous pouvez essayer avec ou sans la feuille. » ;
- la formatrice ou le formateur distribue des listes d'expressions courantes (chunks) et de vocabulaire préétablies et les fait compléter avec/par les apprenantes et apprenants, puis utiliser par ces derniers ;

- la formatrice ou le formateur décide des aspects grammaticaux pertinents dans le contexte du scénario traité, les introduit et demande aux apprenantes et apprenants d'effectuer des exercices portant sur ces éléments et que le lien entre les exercices et le scénario est au moins partiellement perceptible pour elles et eux ;
- les stratégies communicatives pertinentes sont thématisées sporadiquement.

Le standard est satisfait si

- les compétences langagières communicatives pertinentes pour les apprenantes et apprenants dans des situations quotidiennes (dans le scénario) sont travaillés et que le temps nécessaire à cet effet est prévu et réservé de façon approprié.
- des possibilités d'enseignement différencié judicieux sont proposées ;
- le vocabulaire et les expressions courantes (chunks) sont rassemblés par/avec les apprenantes et apprenants et au besoin complétés par des exemples d'utilisation individuellement pertinents ;
- l'occasion est offerte aux apprenantes et apprenants d'assimiler le vocabulaire important par des exercices diversifiés ;
- des aspects grammaticaux sont élaborés en lien avec le scénario en cas de besoins ;
- des stratégies de communication, d'interaction et/ou de compensation sont mises en place et si des phases d'entraînement correspondantes sont intégrées dans le cours.

Le standard est satisfait de façon optimale si

- un large espace de temps est prévu à l'acquisition, par des méthodes différencierées, des compétences opérationnelles (langagières) et la mise en pratique, et si le lien avec les compétences langagières communicatives dans la vie quotidienne est clairement établi ;
- l'enseignement différencié est appliqué tout au long du processus d'apprentissage et qu'il repose sur des activités utiles et ciblées, qui s'intègrent dans la suite du processus d'apprentissage ;
- les apprenantes et apprenants participent à la collecte du vocabulaire et des expressions courantes (chunks) ainsi qu'à la création d'exemples d'utilisation et d'exercices correspondants ;
- des aspects grammaticaux, ayant un lien avec le scénario réalisé, sont élaborés de façon inductive en cas de besoins et si des exemples d'utilisation sont collectés par/avec les apprenantes et apprenants ;
- on peut constater que les apprenantes et apprenants appliquent différentes stratégies de communication, d'interaction et/ou de compensation.

Le standard n'est pas satisfait si

- Les phases d'exercice pour les différentes compétences langagières communiques sont quasiment inexistantes et/ou si on ne peut pas observer le lien avec le scénario et la réalité quotidienne ;
- On ne peut pas observer d'enseignement différencié et si cette thématique n'est pas abordée ;
- la formatrice ou le formateur distribue une liste de vocabulaire et d'expressions courantes (chunks) préétablie en lien avec le scénario ;
- la façon dont les apprenantes et apprenants assimilent ou assimileront le vocabulaire pertinent n'est pas observable ;
- la formatrice ou le formateur enseigne en se basant sur la grammaire sans se référer au scénario ou à des compétences opérationnelles importantes pour le quotidien dans un champ d'action plus large ou si la formatrice ou le formateur décide de quels aspects grammaticaux elle ou il veut traiter en lien avec le scénario, les introduit et demande aux apprenantes et apprenants d'effectuer les exercices prédéfinis ;
- Les stratégies de communication, d'interaction ou/et de compensation ne sont pas thématisées.

Standard D6 : interculturalité/ transculturalité

Sous-standard	Spécification
D6 L'enseignement est orienté vers l'interculturalité et la transculturalité.	<p>Les formatrices et formateurs soutiennent les apprenantes et apprenants dans le développement d'une sensibilité socioculturelle utile à la capacité d'action linguistico-communicative dans la vie quotidienne sociale.</p> <p>Les formatrices et formateurs permettent aux apprenantes et apprenants de mettre des mots, de partager et de mener une réflexion autour de leurs connaissances, expériences, attitudes et opinions qu'ils ont acquises dans leur parcours et leur environnement.</p> <p>Les formatrices et formateurs promeuvent les compétences inter- et transculturelles des apprenantes et apprenants à travers des activités appropriées.</p> <p>Les formatrices et formateurs offrent un espace d'échange d'idées sur les différentes conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage et les différents rôles qui y sont associés.</p>

Le standard est satisfait dans les grandes lignes si

- les apprenantes et apprenants bénéficient d'une aide ponctuelle ou en cas de besoin manifeste pour développer leur sensibilité socioculturelle sans que la thématique de la diversité soit explicitement abordée ;
- certains aspects liés à l'identité culturelle et aux attributs culturels sont évoqués en fonction de la situation ;
- la formatrice ou le formateur a occasionnellement recours à la langue première des apprenantes et apprenants pendant le cours ;
- la formatrice ou le formateur recueille ponctuellement les expériences de vie des apprenantes et apprenants et/ou leur pose des questions à ce sujet ;
- la formatrice ou le formateur respecte, sans jugement, les échelles de valeurs ou positions controversées des apprenantes ou apprenants ;
- la formatrice ou le formateur montre les différentes conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage et les différents rôles qui y sont associés.

Le standard est satisfait si

- les aspects socioculturels, leur pertinence pour la compétence langagière communicative (dans le scénario) et les défis qu'ils engendrent sont montrés de façon explicite ;
- des aspects liés à l'identité culturelle et aux attributs culturels sont intégrés dans le traitement du scénario ;
- la langue première des apprenantes et apprenants est utilisée de façon judicieuse en tant que ressource en fonction de la situation ;
- les expériences de vie des apprenantes et apprenants sont recueillies et comparées ;
- les échelles de valeurs et les positions controversées des apprenantes et apprenants sont accueillies et acceptées sans jugement ;
- la formatrice ou le formateur compare les différentes conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage et les différents rôles qui y sont associés.

Le standard est satisfait de façon optimale si

- la formatrice ou le formateur stimule le débat sur les aspects socioculturels et/ou les différences socioculturelles, leur pertinence pour la compétence langagière communicative (dans le scénario) et les défis qu'ils engendrent ;
- les attributs culturels simplificateurs manifestes sont remis en question, thématiques et discuter, si nécessaire, de manière controversée ;
- la langue première des apprenantes et apprenants est intégrée systématiquement dans le processus d'apprentissage quand cela fait sens ;
- les diverses expériences de vie et approches des apprenantes et apprenants font l'objet d'échanges en lien avec le scénario ;
- les apprenantes et apprenants sont encouragés à s'exprimer librement sur des positions/échelles de valeur controversées ;

- il est possible d'échanger en fonction de la situation ou en lien avec le scénario au sujet des différentes conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage et des différents rôles qui y sont associés.

Le standard n'est pas satisfait si

- on ne peut pas déterminer dans quelle mesure la question des enjeux liés à la sensibilité socioculturelle est évoquée ;
- la formatrice ou le formateur dit aux apprenantes et apprenants comment ils doivent se comporter en Suisse ;
- la langue première des apprenantes et apprenants est un sujet tabou pendant le cours ;
- les expériences de vie des apprenantes et apprenants ne sont pas prises en compte dans le cours ;
- la formatrice ou le formateur passe outre les positions ou propos controversés des apprenantes ou apprenants pendant le cours ou les « balaie d'un revers de main » ;
- les différentes conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage et les différents rôles qui y sont associés ne sont pas abordées.

3. Organisation : standards O

Standards O1 : analyse des besoins

Sous-standard	Spécification
O1 Un processus d'analyse des besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique destiné aux personnes migrantes adultes est en cours dans le cadre des ressources disponibles.	L'analyse porte sur <ul style="list-style-type: none"> - les besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique pertinentes pour l'intégration - le public cible à atteindre au niveau local ou régional - les participantes et participants potentiels aux cours escomptés

Le standard est satisfait dans les grandes lignes si

- une analyse (informelle) des besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique est au moins effectuée sporadiquement ;
- le prestataire de cours tient compte de critères identifiables pour cette analyse ;
- le lien avec d'autres institutions de la région paraît au moins de façon implicite.

Le standard est satisfait si

- une analyse fondée des besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique est effectuée régulièrement ;
- le prestataire de cours tient compte de critères identifiables et pertinents pour cette analyse ;
- le lien avec d'autres institutions de la région peut le cas échéant être expliqué clairement.

Le standard est satisfait de façon optimale si

- une analyse des besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique est effectuée régulièrement (par écrit) et documentée ;
- le prestataire de cours tient compte, lors de l'analyse des besoins et/ou du développement de nouvelles offres, des retours des apprenantes et apprenants, des formatrices et formateurs, de la (ou des) commune(s), des instances mandantes, etc. ;

- le prestataire de cours collabore avec d'autres institutions de la région pour l'analyse des besoins.

Le standard n'est pas satisfait si

- aucune analyse des besoins n'est effectuée ;
- les critères d'analyse ne sont pas thématisés et/ou ne sont pas évoqués ;
- l'analyse ne fait pas référence à d'autres institutions de la région.

Standards O2 : développement de l'offre

Sous-standard	Spécification
O2a L'offre de cours de langue est développée sur la base de l'analyse des besoins en collaboration avec les acteurs concernés.	Sont impliqués dans le développement de l'offre : <ul style="list-style-type: none"> - les instances mandantes - le réseau des prestataires de cours régionaux
O2b Le concept de l'offre se base sur le plan de la didactique sur les standards D du présent Concept qualité fide et prend en considération les recommandations du « Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants ».	Les recommandations du curriculum-cadre sont prises en compte, notamment en ce qui concerne la constitution des groupes ainsi que les objectifs et les contenus des cours de langues secondes destinés aux personnes migrantes adultes.

Le standard est satisfait dans les grandes lignes si

- les résultats de l'analyse des besoins et les développements (possibles) de l'offre correspondants peuvent être présentés sur demande ;
- un aperçu général des développements de l'offre, concrètement mis en œuvre ou en cours de planification peut être présenté ;
- les partenaires de coopération les plus importants pour le développement de l'offre sont indiqués sur demande ou émergent lors de l'entretien ;
- dans le concept de l'offre, les liens avec les standards D du Concept qualité fide et avec le curriculum-cadre sont constatés au moins sporadiquement ou implicitement.

Le standard est satisfait si

- les résultats de l'analyse des besoins et les développements de l'offre correspondants sont présentés de manière cohérente ;
- les développements de l'offre mis en œuvre de façon concrète ou en cours de planification peuvent être présentés clairement ;
- les partenaires de coopération importants pour le développement de l'offre sont mentionnés clairement ;
- les liens avec les standards D du Concept qualité fide et avec le curriculum-cadre sont expressément mentionnés dans le concept.

Le standard est satisfait de façon optimale si

- les résultats de l'analyse des besoins sont documentés ;
- les développements de l'offre concrètement mis en œuvre ou en cours de planification sont documentés et peuvent être justifiés de façon plausible ;
- les partenaires de coopération importants pour le développement de l'offre sont documentés de façon transparente ;
- les liens avec les standards D du Concept qualité fide et avec le curriculum-cadre sont clairement mis en évidence dans le concept d'offre : on y trouve des indications concernant les objectifs, les contenus des cours et la constitution des groupes.

Le standard n'est pas satisfait si

- les résultats de l'analyse des besoins ne sont pas présentés, pas même sur demande ;
- des développements de l'offre, mis en œuvre concrètement ou planifiés, ne peuvent pas être mentionnés et leur absence n'est pas motivée de façon plausible ;
- il n'y a aucune déclaration relative à des partenaires de coopération importants sans que cette situation puisse être justifiée de façon compréhensible ;
- le concept d'offre ne se réfère ni au Concept qualité fide ni au curriculum-cadre.

Standards O3 : information avant le placement dans le cours

Sous-standard	Spécification
O3a Un entretien ou une procédure de placement permet d'obtenir des informations sur les besoins et les objectifs individuels ainsi que sur les ressources des participantes et participants.	La procédure permet d'identifier les ressources suivantes des participantes et participants : - le degré d'alphabétisation - les ressources linguistiques (langue première, éventuellement plurilinguisme) - le bagage scolaire et le parcours professionnel
O3b L'entretien ou la procédure de placement permet d'obtenir une estimation des compétences individuelles des participantes et participants dans l'utilisation de la langue orale et écrite.	L'estimation permet de connaître le niveau des compétences linguistiques cibles à l'oral et à l'écrit en référence aux niveaux A1, A2 et B1 du CEFR.
O3c Les participantes et participants reçoivent en temps utile les informations les plus importantes pour le cours.	Les informations comprennent entre autres des indications sur le format du cours, sur les horaires, le lieu, éventuellement la méthodologie et le matériel à apporter.

Le standard est satisfait dans les grandes lignes si

- la procédure de placement dans un cours se base (aussi) sur les compétences linguistiques à l'oral ;
- les personnes intéressées sont interrogées, au moins de façon générale, sur leurs objectifs ou leurs besoins individuels ;
- les personnes intéressées obtiennent les principales informations relativement actuelles sur le cours, mais sans indications sur la méthodologie ou le matériel fourni ou à apporter.

Le standard est satisfait si

- les compétences linguistiques à l'écrit et à l'oral (adaptées au mieux aux réalités quotidiennes) sont vérifiées lors de la procédure de placement ;
- il y a une forme d'interaction individualisée avec les personnes intéressées, qui permet de clarifier les objectifs et les besoins ;
- les personnes intéressées reçoivent les principales informations, également au sujet de la spécificité des cours fide ;
- les informations sont mises à jour sporadiquement, mais n'ont pas toutes été actualisées au moment de l'audit.

Le standard est satisfait de façon optimale si

- la procédure de placement est conforme à l'approche fide ;
- les objectifs et les besoins spécifiques sont identifiés lors d'un entretien individuel avec les personnes intéressées ;
- les personnes intéressées sont informées de la spécificité des cours fide de façon adaptée au groupe cible ;
- les informations sont actualisées en continu et sont donc à jour.

Le standard n'est pas satisfait si

- la procédure de placement consiste en un test de grammaire ou ne repose que sur les compétences linguistiques à l'écrit ;
- la procédure de placement ne permet pas d'évaluer individuellement les objectifs et les besoins ;
- les personnes intéressées ne reçoivent aucune information sur le cours, ou ne reçoivent que des informations qui ne sont plus d'actualité.

Standards O4 : qualification des collaboratrices et collaborateurs

Sous-standard	Spécification
O4a Les formatrices et formateurs et les responsables andragagogiques disposent d'une qualification et de compétences nécessaires à la mise en œuvre didactique et méthodologique de l'approche fide.	<p>Les formatrices et formateurs et les responsables andragagogiques disposent de compétences avérées dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation d'adultes - didactique des langues étrangères et secondes - migration et interculturalité - enseignement sur la base de scénarios selon les principes fide <p>Le certificat de « Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration » n'est pas une condition préalable pour engager la procédure d'obtention du label fide, mais les collaboratrices et collaborateurs sont tenus de l'obtenir le plus rapidement possible.</p>
O4b La formation initiale et continue des collaboratrices et collaborateurs est soutenue et encouragée.	L'attestation des compétences susmentionnées et la formation continue sont planifiées dans un plan de développement du personnel.

Le standard est satisfait dans les grandes lignes si

- la majorité des formatrices et formateurs disposent du certificat et que la qualification fide des autres formatrices et formateurs est planifiée de façon concrète ;
- on peut constater que les formatrices et formateurs reçoivent des retours utiles sur leur enseignement, dont la forme exacte, l'approche systématique, le lien avec les critères fide et/ou les conséquences que cela engendre pour la formation continue ne sont pas explicités ;
- il existe un plan de développement du personnel, qui est au moins partiellement pertinent en ce qui concerne la formation continue effective importante pour fide.

Le standard est satisfait si

- au moins 60 % des formatrices et formateurs disposent du certificat et pour celles et ceux qui n'en ont pas encore, la date butoir pour l'obtention de ce certificat est fixée de façon individuelle pour chacune des personnes concernées ;
- on peut constater que les formatrices et formateurs reçoivent des retours utiles sur leur enseignement, dont la forme exacte, l'approche systématique, le lien avec les critères fide et/ou avec les éventuelles mesures de formation continue qui en découlent sont au moins documentés ou attestés partiellement ;
- quelques formations continues (individuelles) planifiées, c'est-à-dire fixées à des dates précises, sont mentionnés.

Le standard est satisfait de façon optimale si

- tous les formateurs et formatrices ainsi que les responsables andragogiques disposent du certificat ;
- il est attesté que les formatrices et formateurs reçoivent tous, à intervalles réguliers et en cas de besoins, un feedback sur leurs cours qui est constructif et pertinent par rapport aux critères fide et qu'ils suivent régulièrement des formations continues adaptées à leurs besoins ;
- l'institution propose aux collaboratrices et collaborateurs des formations continues en lien avec fide ou émet des recommandations dans ce sens.

Le standard n'est pas satisfait si

- les formatrices et formateurs sont peu nombreux à disposer du certificat, voire ne disposent pas du certificat et si on ne peut pas déterminer comment et quand leur qualification fide sera envisagée ;
- il n'apparaît pas clairement si les formatrices et formateurs reçoivent un feedback sur leurs cours, à quel moment, dans quel but et sous quelle forme ;
- il n'y a pas de plan de développement du personnel ou si celui-ci est irréaliste.

Standards O5 : environnement de travail

Standard	Spécification
O5a La planification des ressources temporelles, financières, matérielles et humaines permet aux acteurs impliqués de satisfaire aux standards de qualité fide dans le cadre de leurs responsabilités.	<p>Les responsables andragogiques, les responsables de produits et de secteur et les directions d'institution créent des conditions cadres qui aident les formatrices et formateurs à prendre conscience de leurs tâches et à les mettre en œuvre.</p> <p>Grâce à une bonne gestion de la qualité, ils garantissent la mise en œuvre des standards de qualité fide.</p>
O5b Il existe des documents qui permettent aux collaboratrices et collaborateurs de connaître et d'assumer leurs tâches, leurs responsabilités et leurs compétences.	<p>Les documents correspondants sont, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des descriptions de poste ; - des descriptions de fonction avec des indications sur les tâches, les responsabilités et les compétences requises.

Le standard est satisfait dans les grandes lignes si

- les ressources matérielles et humaines déterminantes pour l'offre sont disponibles et attestées, mais n'ont pas de lien clair avec les besoins en matière d'assurance qualité et de développement de la qualité (p. ex. absence de réalisme des taux d'occupation, du degré d'auto-organisation des formatrices et formateurs, du type et de la quantité de canaux d'échanges, du type de processus de communication, etc.) ;
- il est possible de recueillir et de traiter assez rapidement et de façon au moins partiellement adaptée à la situation les questions et préoccupations des formatrices et formateurs importantes pour fide ;
- les documents importants sont disponibles, actualisés, pertinents, et si on peut constater, de façon au moins partielle, leur lien avec l'enseignement selon l'approche fide.

Le standard est satisfait si

- les ressources matérielles et humaines sont disponibles et attestées et ont en majeure partie un lien réaliste avec les besoins en matière d'assurance qualité et de développement de la qualité (p. ex. taux d'occupation, degré d'auto-organisation des formatrices et formateurs, genre et quantité de canaux d'échanges, genre de processus de communication, etc.) ;
- il est en général possible de recueillir et de traiter rapidement et de façon adaptée à la situation les questions et préoccupations des formatrices et formateurs importantes pour fide ;
- les documents importants sont disponibles, actualisés, pertinents, et si leur lien avec l'enseignement selon l'approche fide ressort dans une large mesure.

Le standard est satisfait de façon optimale si

- les ressources matérielles et humaines correspondent aux besoins en matière d'assurance qualité et de développement de la qualité et permettent de façon avérée d'évaluer et de mettre en œuvre les standards de qualité fide ;
- il existe des canaux de communication et des possibilités pour le traitement spécifique, selon la situation, des questions et préoccupations des formatrices et formateurs en lien avec fide ;
- les documents importants, actualisés et pertinents sont disponibles, et dont le lien avec l'enseignement selon l'approche fide ressort clairement.

Le standard n'est pas satisfait si

- les ressources matérielles et humaines avérées ne correspondent clairement pas aux besoins en matière d'assurance qualité et de développement de la qualité ;
- il n'apparaît pas clairement dans quel cadre, comment, par qui et quand sont traitées les questions et préoccupations des formatrices et formateurs en lien avec fide ;
- aucun document pertinent n'est disponible.

Standards O6 : infrastructure et environnement d'apprentissage

Sous-standard	Spécification
O6a Infrastructure et salles	Il est nécessaire d'attester formellement que l'infrastructure existante sur tous les sites permette différents types de visualisations, des changements de formes sociales et une atmosphère d'apprentissage appropriée au sens des standards D fide.
O6b Offres de cours en ligne ou hybrides	Dans le cas d'offres (partiellement) en ligne ou hybrides, il existe des concepts cohérents qui définissent : <ol style="list-style-type: none"> 1. quelles parties des cours sont synchrones/ asynchrones, en ligne/ hybrides/ en présentiel 2. l'organisation de la salle de classe virtuelle 3. comment l'accès des apprenantes et apprenants à la classe virtuelle et au matériel d'apprentissage est organisé et garanti (également en ce qui concerne la protection des données) 4. si nécessaire, comment les apprenantes et apprenants sont initiés à l'utilisation des outils techniques 5. comment l'accompagnement individuel et le soutien (y compris le soutien technique) des apprenantes et apprenants et des formatrices et formateurs sont

Sous-standard	Spécification
	<p>assurés, également dans les formats en ligne ou hybrides</p> <p>6. comment les standards D peuvent être mis en œuvre dans des formats en ligne ou hybrides</p>

Le standard est satisfait dans les grandes lignes si

- il n'y a pas d'attestation, mais que l'exemple présenté ponctuellement lors de l'audit est conforme aux exigences ;
- le concept éventuel de cours en ligne ou hybride répond partiellement aux critères.

Le standard est satisfait si

- il existe une attestation et qu'elle se rapporte aux exigences pertinentes ;
- le(s) concept(s) des offres en ligne / hybrides (le cas échéant) répond(ent) aux critères 3 à 6.

Le standard est satisfait de façon optimale si

- une attestation de l'adéquation de l'infrastructure pertinente est présente et plausible ;
- le(s) concept(s) des offres en ligne / hybrides (le cas échéant) répond(ent) à tous les critères.

Le standard n'est pas satisfait si

- ni les observations ni les documents éventuels ne permettent de conclure que les exigences sont satisfaites de manière appropriée,
- s'il n'y a pas de concept des offres en ligne / hybrides (le cas échéant) ou s'il ne répond pas aux critères, ou n'y répond que dans une certaine mesure.

Standards O7 Amélioration et communication de la qualité de l'offre

Sous-standard	Spécification
O7a L'institution possède des outils appropriés qui lui permettent d'analyser systématiquement la qualité de l'offre et, si besoin est, de l'améliorer.	Les instruments appropriés sont ceux qui analysent les forces et les faiblesses et qui permettent de déterminer les possibilités de développement ainsi que des mesures préventives.

Sous-standard	Spécification
O7b L'efficacité de l'offre est évaluée et constamment améliorée ; l'institution documente aussi bien la procédure que les aspects visés de l'évaluation et les résultats en déroulant.	<p>L'évaluation tient compte entre autres des aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les retours des formatrices et formateurs - les résultats de l'apprentissage éventuellement disponibles ou la satisfaction des participantes et participants - la satisfaction des instances mandantes <p>Elle garantit ainsi que les offres d'encouragement linguistique correspondent aux exigences et besoins suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les besoins du public cible - les besoins des instances mandantes - les standards de qualité fide - les exigences de l'institution
O7c L'institution communique les résultats de l'évaluation de la qualité et de l'efficacité de l'offre à l'interne et à l'externe et les exploite pour une optimisation constante de l'offre.	<p>L'institution définit des moyens appropriés pour la communication des résultats de l'évaluation. Les moyens langagiers de communication correspondent aux exigences des instances mandantes. Ils permettent à celles-ci de rédiger leurs rapports et leur fournissent une base pour prendre des décisions par rapport à l'orientation du dispositif d'encouragement linguistique au niveau régional.</p>

Le standard est satisfait dans les grandes lignes si

- des documents permettant de conclure que la qualité de l'offre est analysée sont mis à disposition : grille d'évaluation, quelques documentation, formulaires, etc. ;
- le lien entre l'évaluation de l'offre et les critères fide apparaît au moins implicitement ;
- des mesures d'optimisation hypothétiquement basées sur l'évaluation sont citées lors de l'entretien ;
- il est possible de donner un aperçu des effets réels ou escomptés du développement de l'offre, mais ils n'ont pas de lien clair avec les résultats de l'évaluation ou les mesures concrètement mises en œuvre.

Le standard est satisfait si

- au moins une mesure d'évaluation en lien avec fide et sa mise en œuvre systématique concrète sont attestées de manière compréhensible et documentées et on peut constater que d'autres mesures sont appliquées, au moins de façon sporadique ;
- les procédures d'évaluation pertinentes et les critères correspondants sont partiellement documentés, la sélection ou la hiérarchisation des critères ou perspectives étant justifiée de manière compréhensible ;
- des mesures appropriées d'optimisation sont consignées sur la base de l'évaluation ;

- il est possible de se prononcer sur demande sur les effets des mesures mises en œuvre.

Le standard est satisfait de façon optimale si

- il est attesté que le prestataire analyse et documente régulièrement et systématiquement la qualité de l'offre, p. ex. sous la forme de visites de cours, d'entretiens, de sondages, etc. ;
- les procédures d'évaluation pertinentes et les critères déterminants sont documentés de manière compréhensible et tiennent compte de différentes perspectives en lien avec fide ;
- des mesures appropriées d'optimisation sont consignées sur la base de l'évaluation, avec des dates précises, et des éventuelles mesures concrètement mises en œuvre sont documentées de manière transparente.
- l'effet des mesures mises en œuvre est clairement attesté ou documenté.

Le standard n'est pas satisfait si

- on ne peut pas constater si et sous quelle forme la qualité de l'offre est analysée ou évaluée ;
- l'évaluation existante ne présente aucun lien clair avec les standards de qualité fide ;
- on ne peut pas constater si et comment l'offre est améliorée ;
- il n'est pas possible de se prononcer sur les effets des mesures mises en œuvre ou planifiées.